

SEMINAIRE INTERNATIONAL

« INVESTIR DANS LA FORMATION DES PRODUCTEURS & PRODUCTRICES :
C'EST CONSTRUIRE L'AVENIR ! »

RESEAU FAR – 3AO / ROPPA – CEDEAO



SYNTHESE – DECEMBRE 2021

Retours sur les enjeux.....	2
Un cadrage nécessaire pour proposer une analyse construite des dispositifs de formation continue.....	3
Construire la demande.....	4
Financer les dispositifs.....	5
Innover et intégrer les enjeux agroécologiques.....	7
Questionner la diffusion et l'appropriation des pratiques à grande échelle.....	8
Un ancrage professionnel, territorial et institutionnel fort au service de dispositifs durables et adaptés.....	8
Perspectives.....	9
Participants.....	9
Les ressources.....	10

RETOURS SUR LES ENJEUX

L'agriculture, en Afrique de l'Ouest et du Centre notamment, fait face à de nombreux défis structurels et conjoncturels : changement climatique, dégradation des terres, augmentation de la population, forte urbanisation, insécurité, pandémie du COVID, etc. Face à cette situation, il apparaît impérieux de se demander comment l'agriculture va se transformer pour remplir ses fonctions : nourrir la population de plus en plus croissante, créer des emplois décents pour les jeunes et contribuer à la stabilité sociale et économique de la région. Dans ce contexte, la formation agricole et rurale (FAR) joue un rôle essentiel, d'où l'intérêt d'organiser ce séminaire sur le thème « Investir dans la formation des producteurs & productrices : c'est construire l'avenir ! ».

Rassemblés les 01, 02 et 03 novembre 2021 à Saly au Sénégal, les participants et partenaires des organisations à l'origine de l'évènement partageaient les mêmes objectifs : dresser un état des lieux des dispositifs & initiatives de formation continue des producteurs et productrices en Afrique, mettre en exergue la diversité des outils et des démarches, et analyser comment sont prises en compte les transitions agroécologiques. Le ROPPA, la 3AO, la CEDEAO et le Réseau FAR ont souhaité identifier les facteurs clés et conditions du développement d'une offre de formation pérenne, à destination du monde agricole, qui soit en adéquation avec la demande. À travers ce séminaire conjoint, ces organisations régionales, œuvrant pour des finalités similaires, ambitionnent de conjuguer leurs forces, compétences et réseaux au service du renforcement de capacités des producteurs et productrices.

Quinze ans après la création du Réseau FAR, il était temps de faire un bilan et de revenir sur les déterminants de sa genèse. L'histoire de ce réseau a commencé en 2005 à Ouagadougou autour de l'enjeu premier et fédérateur de la formation de masse, qui a présidé à sa constitution. Il était donc utile, à ce stade, de réaliser un travail de capitalisation sur le renforcement de capacités des producteurs et productrices. La collaboration avec la 3AO et le ROPPA était cruciale afin de montrer l'importance des organisations de producteurs et de productrices dans leur appropriation des outils de la FAR, des enjeux de production durable et dans leur rôle de représentation politique. Pour la CEDEAO, en cohérence avec les politiques régionales actuelles et les dynamiques de plusieurs pays, il s'agissait d'illustrer comment la formation continue s'adapte aux transitions agroécologiques.

Au service de ces enjeux partagés, la co-organisation de ce séminaire est une première étape dans la perspective de renforcement des partenariats. La richesse de cet évènement réside dans sa capacité à adapter et infléchir les tendances de transformation agricole dans l'objectif de développer une agriculture durable. Dans cette optique, la qualité et la pluralité des participants étaient de mise.

En effet, 130 acteurs de la formation agricole et rurale se sont réunis à Saly, représentant une diversité d'approches et une diversité de structures : centres de formation publics et privés, organisations professionnelles agricoles, programmes et projets de formation continue et/ou d'appui-conseil, universités et centres de recherches, ONG, partenaires techniques et financiers multilatéraux, ministères, collectivités, etc. Cette diversité représente une opportunité. Elle amène à revoir les manières d'envisager les dispositifs de FAR, à mettre en parallèle les outils et les démarches, mais aussi à être vigilant sur la multiplicité des fonctions des acteurs afin de rester performant. En tant qu'acteur de la FAR, nous sommes aujourd'hui invités à agir autrement, à changer de paradigme. Il nous faut questionner les dispositifs, et non pas seulement rénover les centres de formation.

Les discussions nous ont naturellement amenés à aborder ces points de réflexion :

Comment repartir des besoins des acteurs ? Il faut partir de ce que le producteur et/ou la productrice fait et veut faire. Il faut mettre le paysan au cœur des dispositifs. Il ne faut pas se départir de ce que sont les producteurs et productrices aujourd'hui. Il est nécessaire de travailler sur la posture des acteurs de la FAR, et de sortir de la logique prescriptive. Il

faut co-construire avec les acteurs en s'appuyant sur une analyse fine de leurs pratiques, de leurs préoccupations et de leurs projets. Est-ce que les dispositifs actuels sont prêts à accompagner le producteur et la productrice, à être à l'écoute ? Est-ce qu'ils sont prêts à être remis en cause ?

Comment finance-t-on ces dispositifs ? Les dispositifs peuvent être prêts, mais ils doivent être accompagnés par des politiques coordonnées et des financements pérennes. La structuration, le pilotage et le financement (au moins en partie) des dispositifs avec l'appui des pouvoirs publics semblent primordiaux. Il existe une réelle volonté politique dans certains pays pour investir dans les dispositifs de FAR.

Comment intègre-t-on les enjeux agroécologiques ? Les transitions agroécologiques doivent nous amener à adapter et renforcer les formations à destination des producteurs et productrices. Comment mieux accompagner à la prise de décisions, à l'innovation et à l'adaptation des pratiques ? Comment mieux intégrer les producteurs et productrices dans leur environnement socioéconomique et politique et qu'ils deviennent acteurs de changement ? Quelles sont les conditions favorables à la diffusion et à l'appropriation de ces pratiques agricoles à grande échelle ? Cela implique de nouvelles approches pédagogiques, la nécessité de lier demande et enjeux globaux, la valorisation des savoir-faire locaux et la collaboration entre acteurs.

Plus globalement, d'autres éléments aident les producteurs et productrices à utiliser les acquis de la formation, et ne relèvent pas directement des systèmes de formation. Ils relèvent de politiques plus larges de développement agricole : liées à l'insertion et à l'attractivité des métiers, à l'accès aux moyens de production, notamment le foncier pour les femmes et les jeunes, à l'accès aux services agricoles complémentaires, etc. Les dispositifs et politiques de formation agricole doivent donc aussi être en lien avec les politiques agricoles des pays et des sous-régions.

UN CADRAGE NECESSAIRE POUR PROPOSER UNE ANALYSE CONSTRUITE DES DISPOSITIFS DE FORMATION CONTINUE

Pour asseoir les discussions et les présentations au cours des trois jours, un cadrage global a été proposé aux participants.

Les évolutions mondiales sont empreintes de tendances lourdes, qu'il n'est plus possible d'ignorer : projections démographiques, accroissement de l'urbanisation, intensification des crises climatiques, dégradation des ressources naturelles, dynamiques de mondialisation, insécurité croissante dans certaines régions du monde et risques accrus de zoonoses. Toutes ces tendances ont déjà un impact et/ou vont avoir un impact sur les producteurs et les productrices, à moyen et long terme.

En parallèle, l'Afrique subsaharienne est confrontée à de grands défis pour son agriculture & plus largement pour son secteur agro-sylvo-pastoral & halieutique (ASPH), parmi lesquels : nourrir les populations, produire de la richesse, gérer durablement les ressources naturelles, fournir massivement de l'emploi et contribuer à la stabilité sociale. **Les agricultures familiales**, qui représentent la majeure partie des emplois agricoles en milieu rural, peuvent remplir ces fonctions essentielles, et doivent être au cœur des stratégies et programmes pour la transformation des systèmes agricoles et alimentaires. Les transitions à l'œuvre vers des systèmes durables et résilients nécessitent le passage des agricultures familiales d'aujourd'hui à des agricultures familiales productives, à haute valeur économique, sociale et environnementale. Elles nécessitent que les producteurs & productrices maîtrisent l'environnement au sein duquel ils exercent, développent leurs connaissances des techniques agricoles, d'élevage, de production halieutique et forestière et de gestion des exploitations et s'intègrent à part entière dans la vie économique et sociale de leur territoire. Le renforcement des capacités des producteurs et productrices en activité est un des leviers pour la transformation des agricultures familiales. La mobilisation de toutes les connaissances, y compris les savoir-faire endogènes, est nécessaire.

Différentes initiatives régionales en Afrique Sub-saharienne ont vu le jour pour contribuer à relever les défis majeurs du secteur ASPH en renforçant la résilience des exploitations familiales. Le Cadre d'intervention pour le développement d'une agriculture intelligente face au climat, mis en œuvre par l'Alliance Ouest-Africaine et adopté en 2015, le Programme Agroécologie (PAE) mis en place dans le cadre de la politique agricole de la CEDEAO, entre autres, montrent cette volonté d'allier transition agroécologique et formation agricole et rurale. Dans ce cadre, les organisations de producteurs et productrices et de la société civile promouvant des pratiques agroécologiques et d'agriculture intelligente face au climat en Afrique de l'Ouest sont des partenaires privilégiés soutenus dans leurs actions.

Dans ce contexte, la **formation agricole et rurale**, mais aussi les dispositifs d'appui-conseil, articulée à des politiques publiques de développement local et agricoles ambitieuses, peuvent répondre à la demande des producteurs & productrices en activité, pour adapter certaines pratiques, en développer de nouvelles, contribuer – directement ou indirectement - à l'accès à l'éducation et à la citoyenneté, à l'amélioration durable de la productivité agricole et de la sécurité alimentaire, ainsi qu'à la résilience climatique.

En co-organisant ce séminaire international, le Réseau FAR, la CEDEAO, la 3AO et le ROPPA favorisent le partage d'expériences et d'innovations autour de la formation continue des producteurs et productrices en Afrique subsaharienne. L'ambition est **d'identifier les facteurs clés et conditions du développement d'une offre de formation adressée aux producteurs & productrices, adaptée à leur demande, qui impacte le plus grand nombre et s'inscrit dans la durée et les enjeux de transition du secteur.**

Pour ce faire, un [travail de capitalisation](#) mené par l'IRAM, piloté par le Réseau FAR et publié en 2021 a permis de mettre en lumière des expériences de formation continue dans différents contextes, et, à travers l'analyse de ces expériences, d'identifier les leviers d'action pour le développement d'une offre de formation qualitative, quantitative et durable.

Au cœur des dispositifs, on retrouve la prise en compte des besoins et la construction de la demande de formation des producteurs et productrices, dans leur diversité, c'est-à-dire en incluant les femmes, les jeunes, et plus largement les publics vulnérables ou marginalisés en société. Intégrer et s'approprier la question de l'innovation, à la fois sur le plan des techniques et des modalités pédagogiques, contribue à développer une offre de formation de qualité et répondant aux enjeux de changements. Les systèmes de suivi-évaluation permettent de mesurer la diffusion, la qualité et l'impact des pratiques de formation, ce qui est nécessaire pour améliorer les services de manière continue et itérative. L'ancrage territorial et professionnel des dispositifs est également un marqueur fort des dispositifs de qualité, durables et mis en œuvre à grande échelle. Enfin, les expériences montrent que des politiques publiques fortes pour piloter, orienter et financer la formation continue sont indispensables.

La grille d'analyse proposée montre que la question de la formation continue ne peut être qu'abordée de manière systémique, sous peine de ne pas répondre aux enjeux qu'on lui prête. Aussi, une diversité d'acteurs entre en jeu dans ces systèmes, et il est nécessaire que ces derniers puissent dialoguer. Enfin, tous ces éléments à prendre en compte demandent des compétences et des connaissances variées à développer au niveau du capital humain à l'œuvre dans les différents maillons des dispositifs. L'organisation de ce séminaire en tant qu'espace de dialogue, d'échanges d'expériences et in fine de renforcement de capacités prend donc tout son sens.

CONSTRUIRE LA DEMANDE

Des constats aux difficultés, les expériences présentées ont nourri les débats sur la prise en compte des besoins et la construction de la demande en formation des producteurs et productrices. Tour d'horizon des pratiques et recommandations.

Quelle que soit l'entrée, à partir de la demande sociale, de projets de territoire, de la recherche, des institutions, de l'agro-industrie, il n'existe pas de besoins spontanés, la demande de formation se construit de manière partagée. Il existe des visions différentes sur ce que doit être et ce sur quoi doit porter la formation, avec des jeux d'acteurs et des enjeux qui dépassent l'échelle de l'exploitation agricole ou de la parcelle. C'est pourquoi ces acteurs doivent partager et construire ensemble leur vision de la formation. La collaboration multi-acteurs est parfois difficile entre chercheurs, politiques, agronomes, ingénieurs de formation, producteurs : chacun a son point de vue sur la question et pense qu'il est le plus pertinent, mais elle est nécessaire. Quelle que soit la démarche adoptée, **les producteurs et productrices doivent être au centre de l'action et impliqué(e)s dès le début de la construction du projet de formation.** Les demandes sociale, économique et institutionnelle doivent également être prises en compte dans le processus.

Les approches méthodologiques de construction de la demande sont généralement adossées à un diagnostic de la situation de départ. Différentes stratégies sont mises en œuvre pour sélectionner et atteindre les acteurs : producteurs relais, jeunes formés et insérés, définition de critères de sélection, implication des communes, etc. Différentes méthodes de construction de la demande sont utilisées, certaines mettant l'accent sur l'établissement du bilan de compétences ou la prise en compte des besoins en financement des projets des bénéficiaires. Dans tous les cas, **c'est la question du temps et de la capacité des intermédiaires à « écouter activement » les producteurs et productrices qui est déterminante pour faire émerger les besoins en formation.** Il peut parfois être difficile pour

les accompagnateurs de quitter le modèle transmissif, adossé à leur discipline, pour passer au modèle constructiviste qui privilégie la co-construction. Cela nécessite d'inscrire le processus dans une logique de compréhension de la situation, de déconstruction et de reconstruction, et de ne pas limiter le diagnostic à l'échelle de l'exploitation. La mise en place d'un dispositif d'ingénierie de proximité adapté au public est garante de la qualité du processus.

Pour ce faire, **des compétences en ingénierie de la formation et en animation sont nécessaires**, d'où l'implication d'un certain nombre d'acteurs de la FAR : spécialistes (ingénieurs, techniciens, etc.), formateurs des centres de formation, formateurs de proximité, producteurs (paysans formateurs/agriculteurs experts, producteurs personnes ressources, paysans-relais, etc.). **Ces accompagnateurs doivent eux-mêmes être formés de manière continue**, compte tenu des exigences de la démarche en matière de compétences : ingénierie de formation, ingénierie de projet, posture et démarche de co-construction, communication, etc. Dans la perspective d'alléger le processus, il est aussi question de **renforcer les capacités des OP afin qu'elles identifient les besoins en formation**.

Aussi, malgré le fait que certains dispositifs élargissent la formation continue vers d'autres cibles (anciens combattants, victimes de guerres, jeunes HIMO), **certain publics ne sont pas encore bien pris en compte**. Cela est notamment le cas pour **les femmes**, alors que leurs attentes sont spécifiques, et que les besoins sont importants. Prendre en compte la diversité des profils nécessite de porter une attention particulière et d'effectuer un diagnostic spécifique dès le départ dans le travail de construction de la demande, notamment dans la prise en considération des aspects culturels et économiques des ménages, et de l'accès aux moyens de production. Des approches qui tiennent compte des femmes et des familles dans le diagnostic existent et ont montré des résultats intéressants : c'est le cas des **approches par les ménages ou systèmes d'activités**. Au regard des débats, cette prise en compte spécifique nécessiterait cependant d'être approfondie.

Ces démarches de construction de la demande nécessitent beaucoup de ressources et de temps, ce qui soulève la **question de la durabilité**. La plupart des expériences s'inscrivent dans des mécanismes de projets, ce qui ne facilite pas la continuité des financements. **Recentrer la place de l'État dans ces processus** permettrait à la fois d'assurer la fonction stratégique et de permettre la pérennité des financements, notamment lorsque les projets ne peuvent pas prendre en charge l'ensemble des actions ou toute la durée de l'action. La pérennité des démarches est également favorisée par le **portage de la demande par les filières ou les organisations professionnelles** : la demande est plus simple à formuler et le financement davantage sécurisé, ce qui n'est pas forcément le cas lorsque les dispositifs sont seulement rattachés à des projets.

Enfin, la démarche suscite parfois des attentes qui vont au-delà des actions de formation. Or, **la formation ne peut pas tout résoudre**. Comment travailler avec d'autres acteurs dans une logique systémique afin d'adresser l'ensemble des besoins des producteurs ? Les champs de compétences doivent être circonscrits mais sont complémentaires les uns des autres : formation, conseil & recherche, accès aux facteurs de production et au marché, financements, etc.

FINANCER LES DISPOSITIFS

Pour répondre aux enjeux de développement d'une offre de formation continue durable, de qualité et suffisamment déployée pour répondre aux besoins, le consensus est de mise : des politiques publiques fortes pour orienter et financer la formation continue sont nécessaires.

De nombreux travaux de recherche et des expériences significatives de mise en place de **fonds de financement de la formation agricole et/ou du conseil** ont vu le jour et/ou sont en phase de construction ces dernières années dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Cet atelier a été l'occasion d'échanger sur les similitudes et les efforts réalisés sur la construction et le fonctionnement de ces systèmes. Chaque pays a ses particularités, il ne s'agit bien évidemment pas de répliquer ou de proposer des solutions clés en main mais de donner des pistes d'orientation et de réflexion sur le financement de la formation continue. Ces mécanismes d'envergure nationale sont du ressort de l'État, qui doit inévitablement être responsable de la gestion de ses ressources nationales. La nécessité que les partenaires techniques et financiers puissent accompagner et poursuivre ces travaux de mise en place de fonds publics a été également soulignée.

Un premier point structurant concerne l'**aspect légal des institutions** qui sont créées à partir de lois ou de stratégies nationales. Inscrire la mise en place et le fonctionnement d'un fonds dans une loi d'orientation permet d'assurer sa pérennité politique. L'implication des différentes légalités telles que les décrets, les arrêtés, doit être maîtrisée afin de

rendre performant le fonctionnement de ces fonds. Les statuts, les responsabilités de gestion, les mécanismes de captation, l'immatriculation, etc. doivent respecter le principe de légalité.

Identifier et diversifier les **sources de financements**, travailler à la mise en place de **mécanismes pérennes de captation des ressources** est un deuxième élément de base de fonctionnement d'un fonds. Les sources peuvent être étatiques, provenant de bailleurs (BM, FIDA, AFD, UEMOA, etc.), des cotisations des interprofessions, OP et/ou filières à l'instar des cotisations volontaires obligatoires, d'acteurs privés dans le cadre de partenariats publics-privés, des parafiscalités agricoles et/ou des taxes issues d'autres secteurs. Les mécanismes de captation des ressources sont très différents selon les pays, certains ayant trouvé les moyens de mobiliser les **cotisations des organisations professionnelles**. Pour autant, ce mécanisme nécessite une **structuration forte et une crédibilité des filières et/ou de la profession agricole**, préalables aux **négociations qui peuvent parfois être difficiles**. Dans bien des cas, les filières cotisantes sont en nombre insuffisant mais leur accompagnement est en cours et leur participation également. Il a également été évoqué la possibilité pour les structures de conseil agricole de faire prendre en charge leurs services par les producteurs avec l'appui éventuel de mutuelles qui seront remboursées par les bénéfices générés par les exploitations ou les OP. Le développement des cotisations consensuelles et professionnelles permettraient au producteur de **sortir de l'assistanat et de réduire la dépendance des pays par rapport aux bailleurs**. Ces derniers imposent dans certains cas des conditionnalités sur le renouvellement ou la dette à rembourser, qu'il faut anticiper dans le système. L'autofinancement des formations, au moins en partie, est une option lorsque les structures dégagent des revenus : dans ce cas les prélèvements ont leur sens, mais cela dépend du niveau de rémunération des acteurs du secteur agricole. **Tout en évitant la gratuité des formations lorsque cela est possible, il est nécessaire de mettre en place des mécanismes d'identification des ménages qui ne peuvent pas supporter les charges de la formation**, pour que l'État puisse aider spécifiquement ces bénéficiaires à travers des mécanismes appropriés, telles que des bourses. La question de la prise en charge de la formation par l'État est une question rhétorique. **L'État doit financer la formation et doit garantir l'accès à la formation pour tou(te)s. L'État doit être en capacité de gérer le dispositif**. La gestion des fonds publics doit être publique. Le problème n'est pas l'insuffisance de financement, mais bien la **capacité à mobiliser et orienter durablement les ressources de l'État pour œuvrer pour la FAR**, d'où la nécessité de dialogue avec les ministères, parfois nombreux à être impliqués dans ce secteur.

Tous les acteurs s'accordent sur la nécessité d'une **gouvernance collégiale** des dispositifs entre organisations professionnelles, interprofessions, organismes privés, État, élus et collectivités locales. La profession doit être au cœur des dispositifs, membre des comités de pilotage, impliquée dans la planification et le suivi-évaluation. Des espaces de concertation et de co-construction entre acteurs de construction et de financement de l'offre de FAR sont nécessaires.

La transparence et la redevabilité vis-à-vis des OP/interprofessions et plus globalement des contributeurs sur la gestion des fonds sont capitales. Assurer une transparence dans la passation des marchés via des audits et évaluer les modalités d'accès des producteurs aux formations sont des éléments indispensables. Les outils informatiques d'aujourd'hui permettent de mettre en place des systèmes garantissant la transparence.

Sans pour autant oublier le **champ d'intervention** dédié au financement de la FAR, il semble indispensable de raisonner ces mécanismes de financement en assurant un **continuum entre la recherche, le conseil et la formation**, à l'instar de la filière coton en Côte d'Ivoire. Le plus souvent, les fonds prévoient différents guichets (projets, formation, recherche, risques & calamités, accès au crédit, etc.) et ne sont pas spécifiques à la FAR et encore moins à la formation continue. Certains sont plus axés sur les services agricoles, et d'autres intègrent également les investissements. Les choix peuvent être différents selon les situations mais ne doivent pas occulter l'importance de financer spécifiquement les activités de formation agricole, notamment continue.

À ce sujet, les activités de **plaidoyer** restent primordiales, et ce dans tous les pays peu importe leur avancée dans la construction des mécanismes de financement. **Construire des évidences sur l'efficacité et l'impact des dispositifs pour convaincre les décideurs de financer davantage la FAR est une nécessité, de même que la reconnaissance formelle des métiers de l'agriculture**. La pérennité financière des dispositifs entraîne la pérennité du capital humain à l'œuvre dans les pays. La mobilisation dans les ministères de personnes ressources capables de porter ces plaidoyers apparaît essentielle pour que ces derniers aient plus d'impacts. Enfin, rappelons l'engagement des États à Maputo de consacrer 10% de leur budget au financement du secteur agricole, dont une partie conséquente à destination de la formation.

INNOVER ET INTEGRER LES ENJEUX AGROECOLOGIQUES

L'agroécologie dans les formations a été abordée lors du séminaire à travers les techniques, les compétences à développer et les approches pédagogiques. Aperçu des démarches et recommandations.

L'engagement grandissant des exploitations familiales et des organisations professionnelles dans la transition agroécologique est une réalité. Dans l'adéquation entre la demande et l'offre de formation, le concept d'agroécologie est entendu au sens large. Les offres de formations présentées partent des préoccupations paysannes et d'analyses diagnostiques participatives. Elles prennent en compte les **dimensions environnementales, économiques, socio-organisationnelles et politiques de l'agroécologie**. Le diagnostic doit être inclusif et bien considérer certaines **questions transversales** clés comme le changement climatique, le genre, l'équité sociale, les jeunes, etc. Il doit également s'inscrire dans une **logique de changement social** des manières de penser et de faire, entrer par les pratiques et les situations pour mieux comprendre les déterminismes. L'offre de formation s'engage dans une **logique de transition agroécologique** plutôt que d'adoption de pratiques agroécologiques. Ainsi, les compétences techniques sont à développer, mais également d'autres compétences plus transversales semblent cruciales aujourd'hui : gestion, capacité à s'adapter, action collective, citoyenneté, etc., afin d'amener les producteurs et productrices à développer des systèmes de production et d'exploitation plus résilients.

Les modalités pédagogiques peuvent répondre au développement des compétences transversales : les modalités de mise en œuvre sont aussi déterminantes que les contenus des formations. En ce sens, les **approches de renforcement des capacités en agroécologie** privilégient le développement de ces compétences à travers : la formation entre pairs, la recherche et l'expérimentation paysanne, l'analyse d'agrosystèmes, les champs-écoles paysans, l'information et la communication sociale, l'appui à l'organisation (mécanismes sociaux de dialogue, plateformes multi-acteurs, organisation coopérative, etc.), les jardins familiaux (pour l'accès au foncier des femmes notamment), etc. Globalement, **l'expertise paysanne** est vue comme une opportunité. Elle est **placée au centre des processus d'apprentissage**, que ce soit dans le cadre de formations paysan à paysan ou de formations faisant intervenir des professionnels de la formation. Des résultats prometteurs issus de tests sur le terrain par et avec les producteurs sont de plus en plus nombreux et mieux adaptés aux contextes locaux. Les maîtres formateurs polyvalents et/ou les dispositifs paysans ont permis de constituer des pools d'expertise endogène. Les démarches responsabilisantes auprès de l'ensemble des publics mais plus particulièrement des publics vulnérables sont privilégiées. Les approches de renforcement des capacités doivent être multi acteurs, multidimensionnelles, progressives et concilier théorie et pratique. Elles doivent être fondées sur une co-construction dynamique et flexible entre les bénéficiaires et les accompagnateurs, dans une logique de formation pour adultes. Les dimensions de l'agroécologie et plus généralement des contenus doivent être intégrés de manière cohérente dans la gestion des connaissances. L'intégration des technologies de l'information et de la communication est une réalité à renforcer.

Lorsqu'il est question d'innovation, il est aussi crucial de bien resituer la **place de la recherche** dans sa capacité à développer des innovations techniques et/ou numériques, avec un risque moins élevé que les producteurs et productrices. Il est essentiel que le dialogue se fasse entre les différents acteurs ; recherche, profession, conseil, formation, afin d'utiliser les produits de la recherche pour répondre aux attentes des producteurs. En ce sens, le développement de collaborations entre les universitaires et les organisations de producteurs et productrices est encourageant. La rénovation des compétences en agroécologie des acteurs du conseil agricole et rural ainsi que de la recherche est également un enjeu. Dans certains cas, la demande et l'offre sont construites par voie interne au sein des organisations de producteurs, dans d'autres cas, des partenaires externes (spécialistes, recherche, etc.) sont mobilisés par le biais de projets, pour accompagner la construction des formations. Ces cadres additionnels nécessitent cependant un dialogue et une co-construction entre acteurs pour éviter les demandes opportunistes qu'ils pourraient engendrer ou la marginalisation de l'OP promotrice de l'action. La mise en œuvre d'approche de gouvernance inclusive des dispositifs et les capacités croissantes des OP à développer des partenariats techniques et financiers permettent de limiter ces situations.

Ces démarches qui font appel à des changements de mentalités, sociaux et sociétaux profonds nécessitent un **accompagnement nécessairement long** afin d'envisager les **changements de manière progressive et dans la durée**. Elles nécessitent également de mieux intégrer les dimensions sociétales, politiques et institutionnelles (famille, sociétés locales, décideurs locaux et nationaux, centres urbains, etc.). Le dialogue et le renforcement entre OP, recherche et organismes de formation sont primordiaux, ainsi que le renforcement des capacités en matière de

facilitation et de capitalisation de la part des acteurs impliqués. Enfin, ces démarches interrogent également les limites en matière de ressources financières et naturelles.

QUESTIONNER LA DIFFUSION ET L'APPROPRIATION DES PRATIQUES A GRANDE ECHELLE

Toucher le plus grand nombre de producteurs et productrices, diffuser les pratiques, mettre à l'échelle les transitions agroécologiques : comment faire ?

Dans plusieurs expériences, le choix a été fait de **démultiplier les formations** pour favoriser l'accès aux formations au plus grand nombre, à travers des « relais » : paysans-relais, formation par les pairs, animateurs ou facilitateurs endogènes, etc. Ceci semble être particulièrement le cas des formations portées par les OP, mais pas seulement, et des formations s'inscrivant dans les processus de transitions agroécologiques, qui mettent déjà l'expertise paysanne au centre de leurs actions. Il est à noter l'importance de clarifier le rôle de ces acteurs : ces formateurs-relais permettent la diffusion, mais doivent être accompagnés par des experts de la co-construction et/ou des conseillers ayant une vision systémique.

Un point important mis en lumière dans ces expériences est donc la **nécessité d'accompagner ces acteurs**, en matière de suivi, de formation et de compensation pour leurs services. Le système de mentorat ou tutorat pour mieux valoriser le métier a été évoqué mais la question de la formation de ces relais reste en suspens. Dans la plupart des cas, il n'existe pas de mécanisme de redevabilité à proprement parlé. Appliquer le principe de la dette sociale semble être une porte d'entrée intéressante pour la responsabilisation (engagement public, choix des apprenants, mise en pratiques et adaptation des pratiques sur ses propres parcelles, etc.), la reconnaissance par les pairs et la motivation immatérielle de ces relais pour servir la diffusion à grande échelle de pratiques choisies entre pairs.

Aussi, **l'identification des relais** en maîtrise de la diffusion des pratiques est un sujet complexe. La diffusion des pratiques ne relève pas que de la diffusion d'une information, mais aussi d'une part de leadership et d'animation. Ces relais doivent donc aussi avoir des caractéristiques socioprofessionnelles et doivent être reconnus par les pairs et impliqués dans les communautés. Il est parfois difficile de les identifier en amont car les leaders ne sont pas forcément les dirigeants. Il est nécessaire de prendre en compte les liens sociaux et les organisations existant(e)s et travailler avec ceux qui sont déjà intégrés dans les réseaux de pairs.

Les limites les plus significatives de ces systèmes concernent le **suivi de la diffusion, la qualité des formations et les impacts réels** de ces démultiplicateurs. La déperdition peut être limitée en identifiant les bons acteurs, et/ou en associant la démultiplication aux technologies de l'information et de la communication, à un suivi des techniciens et à un accompagnement dans la durée. La nécessité de prouver que cette démultiplication fonctionne est un réel enjeu. La mise en place de système de suivi-évaluation performant peut y répondre au moins en partie : suivi des pratiques et capitalisation sur les « bonnes » pratiques à partager. Pour aller plus loin et mesurer les effets et impacts, les démarches relevant de l'Économie de la formation sont intéressantes. Elles ont à la fois un objectif de développer un système de suivi-évaluation et de mieux mesurer les retours sur investissement des dispositifs de FAR et leurs impacts, à des fins notamment de plaidoyer. Aussi, le développement de démarches qualitatifs est une piste explorée par certains pays.

La mise à l'échelle de la formation et des pratiques agroécologiques passe aussi par **l'implication des territoires et des pouvoirs publics** aux différents échelons. Dans ce cadre, la mutualisation des moyens, les économies d'échelle et la garantie de la qualité via des outils collectifs peuvent être des avantages non négligeables.

UN ANCRAGE PROFESSIONNEL, TERRITORIAL ET INSTITUTIONNEL FORT AU SERVICE DE DISPOSITIFS DURABLES ET ADAPTES

Un autre facteur-clé du développement de formations adaptées et durables est le meilleur ancrage territorial, professionnel et institutionnel des dispositifs de formation continue.

L'**ancrage territorial** est un marqueur fort de plusieurs dispositifs présentés. Pour impulser des changements durables et conséquents, la formation en agroécologie doit prendre en compte la gouvernance des ressources naturelles aux différentes échelles. En effet, la première condition pour faire de l'agroécologie est d'avoir un accès sécurisé au foncier, à l'eau et à la biodiversité. Ainsi, des mesures d'accompagnement sont mises en œuvre par certaines organisations telle que ENDA Pronat pour mieux intégrer les acteurs villageois et favoriser les échanges sur le sujet de l'accès aux ressources par les producteurs et productrices : classes d'alphabétisation, comités villageois paritaires, caisses autogérées villageoises, éco-villages, etc. L'**ancrage professionnel** est également un marqueur fort de plusieurs dispositifs et ceci parfois à des échelles nationales et/ou interrégionales. C'est le cas de l'Université paysanne du ROPPA, qui est un instrument développé par et pour les paysans.

Enfin l'**ancrage institutionnel** est indispensable, et ce aux différents échelons. Il est difficile de pérenniser les actions en l'absence d'acteurs publics locaux. La collaboration avec les élus locaux notamment au niveau des communes est primordiale d'autant plus dans le cadre des réformes impliquant le transfert des compétences de gestion des ressources aux échelons décentralisés. Les formations doivent donc cibler les élus en parallèle d'autres acteurs pour aborder de manière concertée les questions de gestion et légalité des ressources. Les comités de gouvernance locale sont également des lieux privilégiés pour ancrer les dispositifs dans la durée.

À plus grande échelle, au niveau des territoires ou au niveau national, des **espaces de concertation** sont nécessaires entre acteurs publics de l'État, des collectivités locales, des OP, acteurs privés et société civile sur les questions de formation, d'accès aux ressources et/ou d'agroécologie. Des plateformes multi-acteurs de ce type sont aujourd'hui fonctionnelles : la DyTAES au Sénégal, les réseaux nationaux FAR, les ateliers de la FENOP au Burkina, etc. Le portage d'un plaidoyer politique au niveau local permet une meilleure intégration des enjeux de la formation et de l'agroécologie dans les politiques publiques et dans les plans de développement territoriaux. Ces espaces permettent une meilleure prise en compte des réalités des métiers agricoles et des enjeux de transitions du secteur ASPH.

Pour conclure, l'ancrage territorial, professionnel et institutionnel revêt certaines limites, car il est très dépendant du niveau de structuration de la profession agricole, des collectivités, et des pouvoirs publics (entre différents ministères notamment).

PERSPECTIVES

Pour faire suite à cette première collaboration réussie, le Réseau FAR, la 3AO, le ROPPA et la CEDEAO, souhaitent approfondir leurs relations, conjuguer leurs forces, leurs réseaux et leurs compétences au service de leurs finalités.

La collaboration se poursuivra par l'élaboration d'une feuille de route, dans les prochains mois, entre les quatre organisations, basée sur une vision commune et adossée à des axes de travail à différents niveaux. Un plaidoyer commun sera également consolidé à travers la rédaction d'une note de positionnement signée par les réseaux partenaires.

PARTICIPANTS

Le séminaire a réuni 135 acteurs de la formation agricole et rurale :

- 58 représentants de réseaux d'OP/centres de formations/ONG membres de 3AO ;
- 34 représentants pays et points focaux du Réseau FAR, ainsi que les membres du bureau et du secrétariat exécutif du Réseau international FAR ;
- Les représentants d'organisations bi et multilatérales de coopération pour le développement (CEDEAO, AFD, MAE, Inter-réseaux, etc.), des experts et observateurs divers ;
- Une quarantaine de personnalités sénégalaises représentants les différentes catégories d'acteurs de la formation continue des producteurs et productrices.

LES RESSOURCES

Article – Ressources du séminaire – [Lien](#).

Who's who – Liste des Participants – [Lien](#).

Expériences – Contributions écrites – [Lien](#).